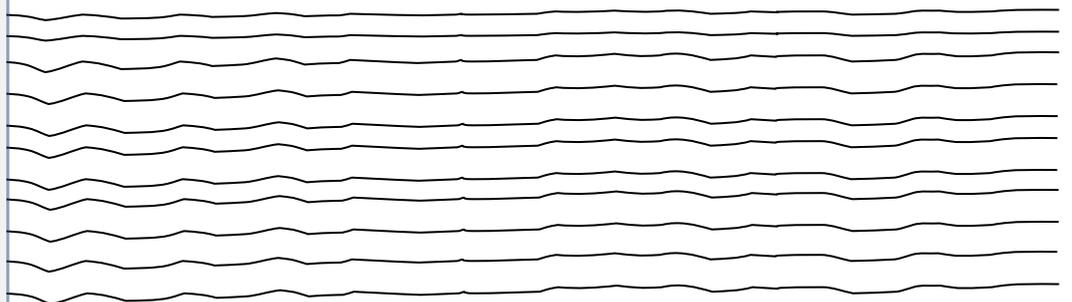




# L'ISLE *Info*

n° 11 - juin 2019





Commune de L'Isle

L'Isle, le 13 juin 2019

Aux membres du Conseil communal

---

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

D'entente avec la Municipalité, le Bureau du Conseil communal vous convoque à une assemblée fixée au **mardi 18 juin 2019, à 20.15 heures**, à la salle du Conseil au Château de L'Isle.

Ordre du jour :

1. Statutaire.
2. Préavis 01/2019. Comptes 2018 et Rapport de gestion.
3. Préavis 02/2019. Demande de crédit de l'137'307.00 TTC, subventions non-déduites, pour la réalisation des travaux de réfection des infrastructures d'amélioration foncière (AF), 1<sup>ère</sup> étape.
4. Préavis 03/2019. Demande de financement de CHF 130'000.00 pour le prolongement du périmètre de raccordement au chauffage à distance (CAD). Extension sur la Rte des Mousses.
5. Préavis 04/2019. Demande de crédit d'étude de Fr. 30'000.00 dans le cadre du projet de régionalisation de l'épuration des Eaux Haute-Venoge-Veyron EHVV.
6. Communications de la Municipalité.
7. Communications du Bureau.
8. Propositions individuelles.

Veillez agréer, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

Le Président  
Jürg Hostettler

Le Secrétaire  
Daniel Pasche

## La rubrique de notre Syndique

Chères et Chers habitantes et habitants de L'Isle,

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, le soleil se fait timide, les marronniers sont en fleurs, le printemps s'installe. Que retiendrons-nous de cette année ?

2019, année de la Fête des Vignerons, du 100<sup>ème</sup> de la Fédération des Jeunesses à Savigny, de l'Abbaye ?

Pour notre commune, un autre évènement viendra marquer ce millésime. En effet, dès la rentrée, nous rejoindrons l'établissement scolaire primaire de Cossonay Veyron-Venoge, ASICOVV. Concernant le secondaire, nous serons rattachés à l'établissement scolaire secondaire de Cossonay-Penthalaz, ASICoPe, les 11<sup>èmes</sup> terminant leur scolarité à La Sarraz. De nouvelles abréviations à mémoriser et des changements.

Des changements pour nos enfants, pour leurs parents et pour les enseignants. Un peu d'appréhension à l'idée de devoir quitter nos amis mais également à celle d'en découvrir d'autres.

Pour vos autorités également, cela signifie changements. Collaborations intercommunales revues, mise en place de la réorganisation qui implique de réétudier les enclassements, les transports, etc. Les directions et les communes travaillent ensemble à cette réorganisation.

Tout ceci pourrait nous faire peur, mais ce sont d'autres sentiments que je veux retenir : la joie de faire connaissance, de découvrir de nouveaux espaces scolaires ; le plaisir de participer à la construction du complexe des Chavannes, dans lequel prendront place piscine couverte et salles de classe, un magnifique projet pour toute une région ; et enfin, le bonheur de voir notre village continuer à accueillir des élèves.

2019, la roue tourne avec ses changements mais aussi avec ses points de repère. Les marronniers et le parc du château continuent à servir d'écrin à la plus belle cour de récréation du canton et à la fête de l'Abbaye.

Un bel été à vous toutes et à vous tous, riches de découvertes et de fêtes !

Anne-Lise Rime, Syndique

## ADMINISTRATION GENERALE

Composition de la Municipalité, législature 2016-2021

---

**Mme Anne-Lise Rime, Syndique**  
Suppléant : Jean-Louis Bapst

Administration générale  
*Aménagement du territoire,  
archives, autorités, écoles, finances,  
naturalisation, personnel communal*

**M. Jean-Louis Bapst, Vice-Syndic**  
Suppléant : Eric Hostettler

Sécurité & social  
*ARCAM, cultes, PCi, police, santé  
publique, service du feu, social,  
tourisme, transports*

**M. Claude Rosat, Municipal**  
Suppléant : Steve Baudat

Patrimoine  
*Bâtiments, citernes, domaines,  
énergie, forêts, police des  
constructions*

**M. Steve Baudat, Municipal**  
Suppléant : Claude Rosat

Eaux  
*Captages, cours d'eau, culture, eau  
potable, eaux claires, eaux usées,  
sociétés locales, STEP*

**M. Eric Hostettler, Municipal**  
Suppléant : Anne-Lise Rime

Voirie et espaces verts  
*Conciergerie, éclairage public,  
gestion des déchets, parcs &  
promenades, personnel  
d'exploitation, parc naturel régional  
Jura vaudois, routes et  
améliorations foncières*

## **Respectez la campagne !**

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, il est difficile de résister aux envies de balades bucoliques dans notre magnifique région. De nombreux chemins, dont la plupart sont balisés, offrent une multitude de possibilités d'itinéraires de promenades.

### **Le respect des biens et du travail d'autrui :**

Afin que tout le monde puisse profiter de notre belle nature, il est important de rappeler quelques règles par rapport au respect des parcelles agricoles cultivées ou non. En effet il est régulièrement constaté, notamment dans notre Commune, que des champs sont piétinés par des promeneurs ou des chiens qui ne sont pas tenus en laisse.

Ces actes sont probablement perpétrés par insouciance ou ignorance, voir même par un certain manque de considération du travail accompli par les agriculteurs. Ils peuvent provoquer de sérieux dégâts sur les champs cultivés ou sur les parcelles qui vont être fauchées pour y faire les foins. En outre ce type de comportement peut nuire à la tranquillité de la faune.

### **Ce qui dit la législation :**

Le code rural est la principale loi qui régit les droits et devoirs concernant le passage sur des parcelles privées, dont celles qui sont agricoles.

Ainsi l'article 78 stipule que « chacun peut traverser à pied du 15 novembre au 15 mars les prés et les champs non labourés d'autrui qui ne sont pas clôturés, à condition qu'il n'en résulte aucun dommage pour les cultures ». Cela sous-entend qu'en dehors de cette période, à savoir 16 mars au 14 novembre, il est interdit de pénétrer sur ce type de parcelle.

Il est bien évident que ces dispositions découlent de l'application stricte et maximale de la législation. Toutefois et avant tout il est essentiel d'y adjoindre du bon sens et le respect de la propriété d'autrui. Ainsi chacune et chacun pourra profiter encore longtemps de la belle nature qui nous entoure.

# Bonne balade et merci de respecter la campagne!



## ✓ **Ramasser les crottes de chien**

L'herbe et le foin souillés mettent en danger la santé du bétail.



## ✓ **Tenir son chien en laisse**

Pour éviter de déranger les troupeaux et prévenir les accidents.

## ✓ **Ne pas déranger ou effrayer les troupeaux**

Les vaches protègent leurs veaux. Gardez vos distances et restez calmes !

## ✓ **Respecter les clôtures et refermer les barrières**

Pour empêcher les animaux de s'échapper et éviter qu'ils se trouvent sur la chaussée.



## ✓ **Ne pas jeter ses déchets dans la nature**

Les détritiques dans les fourrages rendent malade le bétail. Les canettes déchiquetées par les machines sont dangereuses pour nos animaux.

## ✓ **Ne pas se parquer n'importe où**

Pour ne pas gêner le passage des machines agricoles et ne pas endommager les cultures.

## ✓ **Respecter le trafic agricole**

Pour prévenir les accidents, laissez passer les machines agricoles en vous mettant au bord du chemin!



## ✓ **Ne pas fouler les prés et les champs**

Ni à pied, ni à cheval, ni à vélo, pour ne pas nuire aux récoltes et pour préserver la biodiversité.

## ✓ **Ne pas cueillir les fruits et les légumes**

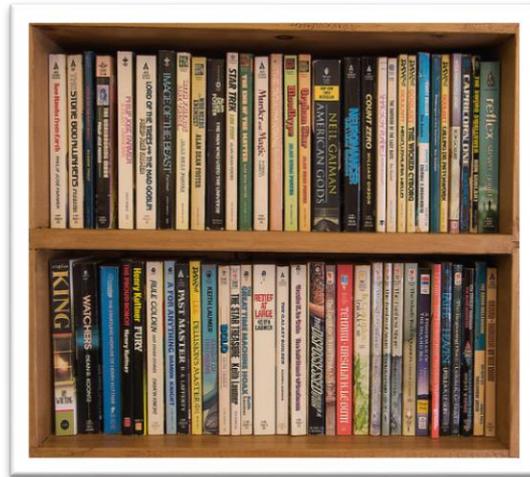
Merci de respecter les récoltes et le travail des familles paysannes.

**PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.**

[www.agriculture.ch](http://www.agriculture.ch)



# NOUVEL EMPLACEMENT DE LA BOITE A LIVRES



Vous la trouverez dans le petit local  
devant l'ancien poids public :



TRES BONNE LECTURE !



## Les bonnes pratiques à la déchèterie

Vous prévoyez un passage à la déchèterie ? Quelques points à considérer et à prévoir afin de rendre cette tâche plus aisée ainsi qu'à faciliter la gestion des flux véhicules et matières sur le site :

- Afin de ne pas engorger excessivement le circuit de passage des véhicules, il est conseillé de trier auparavant le plus possible vos déchets avant de les transporter à la déchèterie. Si cela n'est pas possible, il est plus commode de stationner en dehors du flux des voitures, sur le côté nord du bâtiment des services communaux
- Il est impératif de respecter les directives de tri, notamment en ce qui concerne la limite entre les déchets qui vont dans les sacs taxés et ceux qui doivent être déposés dans la benne à déchets encombrants ménagers. Ainsi la règle suivante s'applique :
  - ⇒ Tout ce qui n'est pas valorisable ou recyclable et qui mesure **moins de 60 cm**, va dans les sacs blancs taxés
  - ⇒ Tout ce qui n'est pas valorisable ou recyclable et qui mesure **plus de 60 cm**, va dans la benne à déchets encombrants ménagers
- Pour les grosses quantités de déchets ménagers à jeter, il est raisonnable de ne pas venir juste avant l'heure de la fermeture de la déchèterie
- En cas de doute ou question par rapport au tri des déchets, n'hésitez pas de questionner les surveillants de la déchèterie
- Pour vous aider à soulever les charges qui sont trop lourdes par vous seul et dans la mesure du possible, vous pouvez demander aux surveillants de vous donner un coup de main

La Municipalité vous remercie d'avance de bien vouloir observer ces quelques points lors de votre prochain passage à la déchèterie communale.



L'Association **Achisle** et **Vert Un Monde** organisent cet été une fête sur le parterre du château.

Elle aura lieu le **29 juin 2019** et débutera vers 11h30 pour se finir tard dans la soirée, le programme de cette fête est varié :

- Gustatif : avec 6 brasseries artisanales de la région, différents stands de nourriture d'ici et d'ailleurs
- Culturel : visites gratuites du château, jeux liés à son histoire et au patrimoine
- Sportif : tournoi de volleyball, initiation à la Slackline
- Artistique : exposition dans le parc d'une artiste locale et en lien avec les écoles, certaines classes de la commune exposeront des œuvres sur le thème "Moi Est L'Ecologie", qui seront primées vers 18h30
- Ecologique : lors de la fête, toute la vaisselle sera consignée, les déchets limités au minimum. Une visite du jardin participatif de permaculture de l'association Vert Un Monde
- Festif : sur une scène au pied du château, plusieurs concerts gratuits de différents styles débuteront dès 17h et un DJ animera la fin de soirée

ACHISLE ET VERT UN MONDE  
**29.06.19**

**Fest' O**  
CHATEAU  
L'ISLE

**6 BRASSERIES ARTISANALES**  
GUINGUETTES - PATRIMOINE - ECOLOGIE  
CONCERTS - EXPO - CONCOURS - JEUX

INFO : [WWW.ACHISLE.COM](http://WWW.ACHISLE.COM) OU [WWW.FACEBOOK.COM/VERT.UN.MONDE/](http://WWW.FACEBOOK.COM/VERT.UN.MONDE/)



## 20 ANS DU FC VEYRON-VENOGE

TOURNOI POPULAIRE

29 juin 2019



TOURNOI POPULAIRE  
INTERGÉNÉRATIONNEL :  
60.- PAR ÉQUIPE

- RESTAURATION DÈS 11H30 SUR PLACE
- TONNELLE TOUTE LA JOURNÉE
- À PARTIR DE 17H FOOD TRUCK + ANIMATION

• DÉBUT DU TOURNOI À 10H  
TERRAIN DES TIGNEUSES, L'ISLE

INSCRIPTION JUSQU'AU 22 JUIN 2019  
AU 079/594 48 11 OU À PAULINE.RIME@BLUEWIN.CH

**FETE DE L'ABBAYE**  
**"Le cordon bleu et blanc" L'ISLE**  
**26-27-28-29 juillet 2019**



**Samedi 20 juillet - Stand de Montricher**

9h00 - 17h00 - Tir ouvert à tous les membres ainsi qu'aux dames  
(dès 16 ans révolus)

**La première dame sera reine et invitée  
au banquet du dimanche**

Chaque tireuse recevra un prix

Finance d'inscription: Fr. 20.-

Venez nombreuses vous essayer au tir  
Tout le matériel est disponible au stand

**Vendredi 26 juillet**

Dès 19h00 - Soirée Country avec Las Vegas Country Band  
Poulets rôtis - Hamburgers - Frites

## **Samedi 27 juillet**

5h00 - Diane avec les Cuivres du Mont-Tendre  
8h00 - Rassemblement et assemblée sous la cantine  
Prise du drapeau et départ pour le stand de Montricher  
9h00 - 16h00 - Tir ouvert à tous les membres

## **Stand du petit calibre - L'Isle**

13h00 - 16h00 - Tir des écoliers(ières) nés(ées) en 2004-2005-2006-2007  
Ce tir est également ouvert aux fils et filles des membres  
domiciliés à l'extérieur  
19h30 - Couronnement des rois et reines avec Trio de cors des Alpes

## **Dimanche 28 juillet**

10h00 - Rassemblement sous la cantine  
10h30 - Culte sous la cantine  
11h00 - Distribution des prix et apéritif officiel  
12h30 - Banquet - Partie officielle  
16h30 - Grand cortège, fanfare, guggenmusik et groupe surprise

## **Lundi 29 juillet**

12h45 - Rassemblement sous la cantine  
13h00 - Apéritif  
14h00 - Banquet - Partie familiale  
15h00 - Animation  
19h00 - Grand cortège - Remise du drapeau

Les trois soirs, bal avec l'orchestre Jacky Thomet Show Band  
ainsi que restauration par le cantinier Gilles Pradervand

Stand saucisses et bière, bar, tenus par le FC Veyron-Venoge

Caveau

Stand Churros

Forains famille Schwegler

# Grand tir des écoliers(ères)

Samedi 27 juillet de 13 à 16 heures

Stand du petit calibre de L'Isle

Ouvert aux écoliers(ères) nés(es) en 2004, 2005,  
2006, 2007

Carabine 22 long rifle à disposition

Sous contrôle d'un moniteur agréé

Le tir est gratuit

Magnifique planche de prix

Chaque tireur(euse) sera récompensé(e)

Le(a) premier(ère) sera fait roi des écoliers(ères)

Ils seront invité(es) aux banquets du dimanche et du lundi  
Ce courrier t'est adresse parce que tu rentres dans la classe  
d'âge des 12-15 ans

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Je désire participer à ce tir:

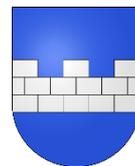
Nom:.....Prénom:.....

Date de naissance:.....Signature parents:.....

Bulletin à retourner avant le 15 juillet à Monsieur Stéphane Rieder, greffier, route de la  
Tuilière 2, 1142 Pampigny ou par e-mail, [steph.cricri@bluewin.ch](mailto:steph.cricri@bluewin.ch).



## Les autorités de L'Isle et Mauraz



convient la population à venir célébrer  
**la Fête nationale, le 1<sup>er</sup> août 2019**  
sur le parterre du Château à L'Isle

*Organisation : Jeunesse de L'Isle et Les Boulistes*

- dès 19h      Boissons et restauration chaude
- 20h15      **Partie officielle**  
              sous la présidence de M. Jean-Louis Bapst
-  Allocution de M. Jürg Hostettler  
Président du Conseil communal
  -  Prière patriotique
  -  Allocution de M. Feuz, Diacre
  -  Lecture du Pacte de 1291 par un membre de  
la Jeunesse
  -  Hymne national
- 21h            Verrée offerte par la Commune de L'Isle
- 21h45        Cortège aux flambeaux autour du parc
- 22h            Feu sur la Venoge



# Avis à la jeune population

Tu finis l'école cette année et/ou tu as  
16 ans révolus ?

Tu désires faire la fête avec un bon groupe d'amis et  
organiser de temps à autre des manifestations ?

Alors tu es la/le bienvenu-e dans la société de la Jeunesse de L'Isle !

La prochaine assemblée se fera dans le courant du mois  
de juin 2019.

Si tu as envie d'y venir pour te présenter, n'hésite pas à t'annoncer  
auprès de

**Tony Hostettler, Président**  
au 078 900 10 52

afin que nous t'accueillions comme il se doit !

Cordiales salutations

**La Jeunesse de L'Isle**

Exposition de sculptures  
dans les jardins du château de l'Isle

du 15 au  
30 juin 2019

Château de l'Isle  
Rue du Château 7  
1148 L'Isle

[www.sarah.ch](http://www.sarah.ch)



  
LES AMIS DU CHÂTEAU DE L'ISLE

EXPOSITION AU CHÂTEAU DE L'ISLE



PRISCILLE GRENIER  
Peintures

CLAUDE ROBERT  
Sculptures



Vernissage le 31.08.2019 à 17h

Exposition : 31.08 - 01.09 / 06 - 08.09 / 14 - 16.09

Horaire : 14h - 18h

Rue du Château 7 - 1148 L'Isle - VAUD - SUISSE



---

## La Poste

Durant la période estivale, les horaires d'ouverture de l'office de poste seront modifiés **du 8 juillet au 17 août 2019** comme suit :

<b>Lundi à vendredi</b>	<b>08h30</b>	<b>-</b>	<b>11h00</b>
	<b>15h30</b>	<b>-</b>	<b>17h30</b>
<b>Samedi</b>	<b>08h00</b>	<b>-</b>	<b>09h45</b>

---

## Déchèterie

La déchèterie se trouve à côté du bâtiment BASECO, à la rue des Artisans à L'Isle. Les horaires d'ouverture sont valables toute l'année : **le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 11h30.**

## Ordures ménagères

### Horaire de ramassage : mercredi matin

Seuls les sacs à ordures agréés sont déposés le jour de la collecte sur les points jaunes qui se trouvent sur le trajet du camion collecteur, sans gêne pour la circulation et les piétons. Aucun dépôt n'est autorisé la veille.



**Du 15 au 30 juin**

Exposition de sculptures de Sarah H

Parc du château

**29 juin**

Fest'Ô Château

Parc du château

20 ans du FC Veyron-Venoge

Terrain des Tigneuses

**20 juillet**

Tir

Stand de Montricher

**Du 26 au 29 juillet**

Fête de l'Abbaye

**1<sup>er</sup> août**

Fête nationale

Parc du château

**Du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre / 6 au 8 septembre / 14 au 16 septembre**

Exposition de Priscille Grenier  
& Claude Robert

Château de L'Isle

**1<sup>er</sup> septembre**

Troc des plantes

Parc du château

**Du 6 au 8 septembre**

Grande brocante

Parc du château & village

**12 décembre**

Noël des Aînés

Grande salle

## NUMEROS UTILES

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414

---

Agence d'assurances sociales	021 804 98 70
Cartes CFF, Apples	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 01 1291
ECA	058 721 24 20
Etablissement scolaire	021 557 85 75
Etat civil	021 557 07 07
Garde forestier, Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Hôpital de St-Loup	021 866 51 11
Inspecteur forestier, Jan-Matti Keller	079 704 29 31
Justice de paix	021 557 94 00
Médecin au village	021 864 58 62
Office des poursuites	021 557 90 46
Office d'impôt du district	021 557 93 00
ORP, chômage	021 557 92 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Registre foncier	021 557 18 35